

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique préalable au projet de réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage à La Jarne

**De :** Patrick de Noray <patrickdenoray@gmail.com>

**Date :** 03/03/2024 15:04

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

**Copie à :** florence de Noray <flo.denoray@gmail.com>

Monsieur le Préfet,

Mon épouse et moi habitons au coeur de la Jarne depuis 10 ans et sommes totalement opposés à la création d'une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de La Jarne.

En effet, il y a déjà une aire de gens du voyage qui se trouve à la sortie de La Jarne juste après le croisement de la route qui mène à Salles sur mer en allant vers Angoulins. Cette aire est pleine de caravanes tous les étés et nous voyons continuellement des gens sortant des caravanes et traversant n'importe comment la route pour aller faire leurs besoins dans les champs juste en face. Ils allument également des feux en plein été, si bien que l'été dernier, le feu était si dangereux que nous avons été obligés de prévenir la gendarmerie.

En outre, nous nous rendons compte au fil des années que cette route est de plus en plus utilisée par les voitures et cela crée, notamment en plein été, des bouchons de plus en plus monstrueux pour se rendre au centre commercial d'Angoulins ou à la plage. Par ailleurs, j'attire votre attention sur la dangerosité de cette route qui ne comporte pas de voie pour les cyclistes et qui nous oblige à prendre des risques lorsque nous l'empruntons pour aller à la plage d'Angoulins avec nos enfants et nos petits-enfants.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, pour toute l'attention que vous voudrez bien porter à ce courriel qui représente non seulement mon avis et celui de mon épouse mais aussi celui de mes 11 enfants et beaux-enfants et de mes presque 19 petits-enfants.

Respectueusement,

Patrick de Noray

17220 La Jarne